

Horaires de manœuvre des ouvrages d'art

L'horaire de manœuvre des ouvrages varie selon la voie et les périodes de l'année :

- *Aucun ouvrage n'est manœuvré le dimanche de Pâques, les 1er janvier, 1er novembre et 25 décembre.*
- *Les jours fériés manœuvrés sont le lundi de Pâques, le 1er mai, le jeudi de l'Ascension, le lundi de Pentecôte, le 21 juillet, le 15 août et le 11 novembre. Ces jours fériés sont manœuvrés comme un jour ouvrable, et au maximum de 6 heures à 19 heures 30.*
- *Toutefois, si le 1er mai, le 21 juillet, le 15 août et le 11 novembre tombent un dimanche, ils sont manœuvrés comme un dimanche.*
- *Le samedi de Pâques ainsi que les 24 et 31 décembre, la manœuvre se termine au plus tard à 18 heures.*
- *La veille du 1er mai, de l'Ascension, du 21 juillet, du 15 août, du 1er et du 11 novembre, ainsi que du 26 au 30 décembre, la manœuvre se termine au plus tard à 22 heures.*
- *Le lendemain du 1er mai, de l'Ascension, du 21 juillet, du 15 août, du 1er et du 11 novembre, ainsi que du 27 au 31 décembre, la manœuvre commence au plus tôt à 6 heures.*
- *Le lundi de Pâques, le 2 janvier et le 26 décembre, la manœuvre commence au plus tôt à 9 heures.*

Horaire de manœuvre des ouvrages d'art en haute Meuse de l'écluse de Hastière à l'écluse de La Plante

<i>Du lundi au samedi</i>	<i>Dimanches</i>
du 01/03 au 31/10 : de 06h00 à 19h30 du 01/11 au 29/02 : de 07h00 à 18h00	du 01/04 au 30/04 : de 9h00 à 18h00 du 01/05 au 15/09 : de 9h00 à 19h30 du 16/09 au 31/10 : de 9h00 à 18h00 du 01/11 au 31/03 : de 09h00 à 14h00

Horaire de la piste de vitesse de Waulsort, cumulée de 9.850 m à 11.850 m soit 2000 m

Ouverture le lendemain de l'ouverture de la pêche soit le dimanche 7 juin 2009

Date	Horaire
07/06 - 15/08	10h - 20h
16/08 - 15/09	10h - 19h30
16/09 - 15/10	9h30 - 18h30